



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

AVIS

En application de la législation sur la protection des arbres (art. 6 LPNMS) et selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

haie de thuyas constituée de 90 arbustes

sis sur la commune de Montilliez, à Poliez-le-Grand, parcelle 212 propr. Menétrey Olivier et Mélanie.

Ces arbres seront remplacés par les essences suivantes : -

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 11 juin 2026 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 12 mai 2026